

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère des Travaux Publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de Base
AGENCE NATIONALE DES BARRAGES ET TRANSFERTS
N° DE L'IDENTIFIANT FISCAL : 000516097080625

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° 12 /2023 Travaux de confortement et d'entretien du barrage de Tadjmout, situé dans la wilaya de Laghouat

L'Agence Nationale des Barrages et Transferts (ANBT) lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des travaux de « Travaux de confortement et d'entretien du barrage de Tadjmout, situé dans la wilaya de Laghouat ».

L'appel d'offres national ouvert s'adresse aux entreprises nationales et des groupements répondant aux conditions d'éligibilités suivantes :

I- CAS D'ENTREPRISE SEUL :

- a) Capacités professionnelles : Disposent d'un certificat de qualification et de classification de catégorie sept (07) ou plus en travaux publics ou en hydraulique, valide à la date de dépôt des offres;
- b) Capacités financières : Avoir un chiffre d'affaires moyen ou égal à cent millions (100.000.000,00 DA) de dinars algériens, justifié par des bilans des années 2019-2020-2021 ou 2020-2021-2022 visé par les services des impôts.
- c) Capacités techniques:
 - 1- Moyens Humains : Disposent d'un Ingénieur d'état ou master II ou plus, en travaux publics ou génie civil ou hydraulique, ayant une expérience supérieure ou égale à 05 ans, justifiée par son diplôme, attestation de travail ou certificat de travail et affiliation CRAS;
 - 2- Moyens Matériels : Dispose d'une pelle mécanique à chenille, justifié par une carte grise, ou acte de propriété ou facture d'achat;
 - 3- Références professionnelles : Avoir réalisé ou conforté au moins un projet de construction d'un ouvrage d'art (étendu collinaire ou petit Barrage, ou Barrage, ou viaduc ou un pont), justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage;

II- CAS DE GROUPEMENT

- a) Capacités professionnelles : Disposent d'un certificat de qualification et de classification de catégorie sept (07) ou plus en travaux publics ou en hydraulique, valide à la date de dépôt des offres;
- Le chef de file doit disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle classé à la catégorie sept (07) ou

plus et doit être majoritaire, de même pour les membres, le certificat doit être classé à la catégorie six (06) ou plus.
h)- Capacités financières : Avoir un chiffre d'affaires moyen à cent millions (100.000.000,00 DA) de dinars algériens, justifié par des bilans des années 2019-2020-2021 ou 2020-2021-2022, visé par les services des impôts.

Le chiffre d'affaires moyen du groupement sera calculé proportionnellement au taux de participation de chaque membre.

c)-Capacités techniques:

1-Moyens Humains : Disposant d'un ingénieur ou master II ou plus en travaux publics ou génie civil ou hydraulique, ayant une expérience supérieure ou égale à 05 ans, justifiée par son diplôme, attestation de travail ou certificat de travail et affiliation CNAS ;

2-Moyens Matériels : Dispose d'une pelle mécanique à chenille, justifié par une carte grise, ou acte de propriété ou facture.

3- Références professionnelles : Avoir réalisé ou conforté au moins un projet de construction d'un ouvrage d'art "retenu collinaire ou petit Barrage, ou Barrage, ou viaduc ou un pont", justifié par une attestation de bonne exécution, délivrée par le maître d'ouvrage;

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts pour retirer le cahier des charges contre le dépôt d'un chèque bancaire certifié d'un montant non remboursable de Cinquante Dinars Algériens (50.000,00 DA) au profit de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts doit être retiré d'une personne dûment mandaté.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas.

Plus de détail sur le contenu de dossier d'appel d'offres veuillez consulter l'article 13 dans l'instruction au soumissionnaire. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVRC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 12 / 2023 »

« Travaux de confortement et d'entretien du barrage de Tadjemout, situé dans la wilaya de Laghouat »

03, Rue Mohamed Alliliet BP 235, Kouba - Alger-

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le délai de préparation des offres est de trente (30) jours, à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Pour plus de détail sur les pièces constituant le dossier de l'offre, les soumissionnaires sont invités à consulter l'article 13 de l'instruction aux soumissionnaires.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres sera prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'ANET à 13H30 le même jour de dépôt des offres, les soumissionnaires sont invités à y assister.

NB : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter de la date de remise des offres.

plus et doit être majoritaire, de même pour les membres, le certificat doit être classé à la catégorie six (06) ou plus.
h)- Capacités financières : Avoir un chiffre d'affaires moyen à cent millions (100.000.000,00 DA) de dinars algériens, justifié par des bilans des années 2019-2020-2021 ou 2020-2021-2022, visé par les services des impôts.
Le chiffre d'affaires moyen du groupement sera calculé proportionnellement au taux de participation de chaque membre.

c)- Capacités techniques:

1- Moyens Humains : Disposant d'un ingénieur ou master II ou plus en travaux publics ou génie civil ou hydraulique, ayant une expérience supérieure ou égale à 05 ans, justifiée par son diplôme, attestation de travail ou certificat de travail et affiliation CNAS ;

2- Moyens Matériels : Dispose d'une pelle mécanique à chenille, justifié par une carte grise, ou acte de propriété ou facture.

3- Références professionnelles : Avoir réalisé ou réhabilité ou conforté au moins un projet de construction d'un ouvrage d'art "retenu collinaire ou petit Barrage, ou Barrage, ou viaduc ou un pont", justifié par une attestation de bonne exécution, délivrée par le maître d'ouvrage.

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts pour retirer le cahier des charges contre le dépôt d'un chèque bancaire certifié d'un montant non remboursable de Cinquante Dinars Algériens (50.000,00 DA) au profit de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts doit être retiré d'une personne dûment mandatée.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas.

Plus de détails sur le contenu de dossier d'appel d'offres veuillez consulter l'article 13 dans l'instruction au soumissionnaire. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVBC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 12 / 2023

« Travaux de confortement et d'entretien du barrage de Tadjemout, situé dans la wilaya de Laghouat »

03, Rue Mohamed Ali et B.P 235, Kouba - Alger

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le délai de préparation des offres est de trente (30) jours, à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Pour plus de détail sur les pièces constituant le dossier de l'offre, les soumissionnaires sont invités à consulter l'article 13 de l'instruction aux soumissionnaires.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixés au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres sera prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'ANET à 13H30 le même jour de dépôt des offres, les soumissionnaires sont invités à y assister.

NB : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter de la date de remise des offres.